

MALTRAITANCE DES PERSONNES AGEES... **QUE PEUT FAIRE L'ORTHOPHONISTE ?**

Les orthophonistes interviennent ponctuellement auprès de personnes malades, en institution ou au domicile. Dans les deux cas, les faits ou comportements maltraitants envers les personnes âgées existent, surtout au domicile où ils sont souvent liés à la méconnaissance et à l'épuisement des aidants.

Cette formation a pour objectif d'apporter aux orthophonistes qui prennent soin de victimes de pathologies neurologiques, des pistes de repérage et de réponses envers les patients, les proches et les autres professionnels. Nous proposons des exercices et travaux en groupe pour susciter la réflexion éthique, savoir repérer les risques, savoir adapter sa communication et mettre en place des moyens de prévenir et lutter contre la maltraitance. La formation offre également des apports théoriques sur les procédures et dispositifs existants dans la lutte contre la maltraitance.

Orientations HAS :

- Repérage de la maltraitance et de la violence (enfants, personnes âgées, personne en situation de handicap, violences faites aux femmes...) et conduite à tenir
- Repérage et prise en charge des personnes âgées en risque de perte d'autonomie
- Innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient
- La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles

Public : Orthophonistes

Jour 1 matin 1) Questions éthiques

2) Repères éthiques

Se questionner pour mieux argumenter

3) La réglementation

Recommandations ANESM

Dispositifs de Prévention de la maltraitance

Droits des personnes (Aller-venir, intimité, fin de vie...)

Cadre légal (code pénal)

Jour 1 a-m 4) Mieux communiquer pour mieux prendre soin

Qu'est-ce que le CARE

Pratiquer l'écoute active et bienveillante

Relation d'aide et reformulation

5) Exemples de bonnes pratiques VS mauvaises

Mise en perspective

Elaborer une réponse efficace

Jour 2 matin 6) Moyens de lutte contre la maltraitance

Identification des signes

Proposition d'un dispositif de prévention ou de réponse

7) Les clignotants

Quels indicateurs en institution

Quels indicateurs à domicile

Jour 2 a-m 8) Guidance et éducation thérapeutique

Mettre en place une guidance ou une éducation du patient et/ou des proches et/ou des professionnels

Contact & inscription : blandine@orellana-formation.fr

Ou à partir de décembre sur <https://www.mondpc.fr/>